

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF: 099006019001536

**- RECTIFICATIF DU L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE-
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°11 /2025**

Conformément aux dispositions de l'Article **65** du décret présidentiel n°15/247 du **16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et aux articles n° **46, 49** de la loi **12-23** du **05/08/2023** fixant des règles générales aux marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayants participé à l'avis l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/2025, paru dans les quotidiens nationaux «ENTRE NOUS» et «أصوات» le **22/05/2025**, portant projet « **Réhabilitations des infrastructures de la santé à Béjaia** », relatif aux lots suivant:

- **LOT 03** : Travaux de réhabilitation de l'EPH AMIZOUR
- **LOT 05** : Travaux de réhabilitation de la POLYCLINIQUE TINBDER-EPSP SIDI AICH

Qu'à l'issue de la réévaluation des offres techniques et financières selon les critères de sélection indiqués dans le cahier des charges, après la correction le marché est attribué provisoirement aux Entreprises citées ci-dessous :

N° DU LOT / DISIGNATION	NOM DU SOUMMISSIONNAIRE RETENU	N° d'Identification Fiscale (NIF)	DELAI DE REALISATION	NOTE TECHNIQUE OBTENUE	MONTANT DE L'OFFRE INITIAL EN DA/TTC	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGÉ EN DA/TTC	CRITERE DE CHOIX
LOT 03 : Travaux de réhabilitation de l'EPH AMIZOUR	ETB/TCEGTPH MOUSSAOUI SAMIR	182061900113174	03mois	36,50	13.110.408,50	14.038.608,50	Offre moins disante
LOT 05 : Travaux de réhabilitation de la POLYCLINIQUE TINBDER-EPSP SIDI AICH	ETB/TCE AZZI KHALED	188064401596189	04mois	27,50	11.628.703,80	14.456.143,80	Offre moins disante

- Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics de la wilaya de Béjaia dans un délai **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis, et ce, en application de l'article **82** du décret présidentiel n°15/247 du **16/09/2015**; portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article **56** de la loi n° **23-12** du **5 août 2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Tout soumissionnaire peut se rapprocher des services de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Bejaia (Bureau des investissements et des marchés), au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.